Commune de 01540 VONNAS

Nombre de

Membres

En exercice: 23

Qui ont pris part au vote: 19

Pour: 19

Date de la convocation : 6 décembre 2024

Séance du 12 décembre 2024

Délibération 2024 - 12-12 - 05

L'an deux mil vingt-quatre le 12 décembre

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de Monsieur Alain GIVORD, Maire.

PRESENTS:

GIVORD Alain

CARJOT Jean-François

GIVORD Jean-Louis

DESMARIS Elodie

DUCLOS Nathalie

RABUEL Claude

BERTHOUD Françoise

LAURENT Michèle

TRONCY René

TRESSELT Nadine

PERROUD Marie-

GABILLET Guy

Françoise

LEQUEUX Sébastien

DESRAYAUD Alexandre

RAVOUX Christian

Secrétaire de séance : Nathalie DUCLOS

Absent(e) excusé(e): Caroline TROUILLOUX, Serge DUMARAIS, Cécile NIZET, Françoise DUBOIS, Karine THIBERT, Catherine MIGNOT, Cédric GREGOIRE, Ufuk YUKSEL

Pouvoirs: Françoise DUBOIS donne pouvoir à Nathalie DUCLOS, Serge DUMARAIS donne pouvoir à Jean-François CARJOT, Karine THIBERT donne pouvoir à Claude RABUEL, Cécile NIZET donne pouvoir à Marie-Françoise PERROUD

Objet: Tarifs des salles au 1er Janvier 2025

Signature

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
Alain GIVORI 01-210104576-20241212-2024-12Date de réception préfecture : 17/12/

Objet: Tarifs des salles au 1er Janvier 2025

TARIFS par journée Tarifs en euros	Prix au 1ier janvier 2025
ESPACE DES ASSOCIATIONS	
salle Claude DESPORTES (50 pers max)	
Associations locales <u>Salle</u> Claude Desportes (uniquement)	Gratuit
Particuliers de Vonnas Salle Claude. DESPORTES, sanitaires et cour	258,00
Particuliers de Vonnas <u>Salle</u> Claude. DESPORTES et sanitaires (sans la cour)	87,00
Particuliers Hors Vonnas : Salle Claude. DESPORTES, sanitaires et cour	435,00
CAUTION DE RESERVATION ou DEPOT DE GARANTIE	215,00
Tarifs hivernaux Si Chauffage (y compris les associations)	77,00
CENTRE SAINT MARTIN (plus de 50 pers.)	Control of the Control
Du 1 novembre au 30 mars, le centre n'est pas chauffé.	
Spectacles, Concerts, Manifestations Culturelles Assemblées Générales, Conférence	es, Vins d'honneur
Associations de Vonnas	Gratuit pour la période sans chauffage
Associations de Vonnas avec entrées payantes	81,00
Entreprises de Vonnas, particuliers	130,00
Hors Vonnas (entreprises, commercial, associations, particuliers, politique)	306,00
Période hivernale prestation Forfait Chauffage à ajouter (y compris pour les associations)	76,00
Expositions/répétition/Vonnas et extérieur	and the same of th
Forfait Week End (sauf installation)	151,00
Forfait pour une semaine (7 jours) (sauf installation)	612,00
Forfait chauffage pour une semaine (période de chauffe)	322,00
	-
CAUTION DE RESERVATION ou DEPOT DE GARANTIE	215,00
SALLE DES FETES	

Associations Locales / Comités D'entreprises Locaux /Entreprises Loc	ales/Particuliers
SALLE 1	144,00
SALLE 2	298,00
GRANDE SALLE (1+2)	404,00
CUISINE	
Second jour d'utilisation et jours suivants	152,00
SALLE 1	73,00
SALLE 2	150,00
GRANDE SALLE (1+2)	202,00
CUISINE	76,00
Particuliers De Vonnas	70,00
SALLE 1	226,00
SALLE 2	478,00
GRANDE SALLE (1+2)	655,00
CUISINE	152,00
Second jour d'utilisation et jours suivants	-
SALLE 1	114,00
SALLE 2	240,00
GRANDE SALLE (1+2)	328,00
CUISINE	76,00
Matefaims Et Conscrits	
(Grande salle ÷cuisine)	144,00
HORS VONNAS Particuliers, associations extérieures, commercial et politic	lue
SALLE 1	696,00
SALLE 2	1179,00
GRANDE SALLE (1+2)	1607,00
CUISINE	311,00
Second jour d'utilisation et jours suivants	522,00
SALLE 1 Accusé de récej 001-210104576	otion en préfecture 3.48 00 -20241212-2024-12-12-15-2-17 on préfecture : 17/12/2024
Date de réception Date de réce	on préfecture : 17/12/2024 590,00

.

GRANDE SALLE (1+2)	804,00
CUISINE	156,00
Manifestations extérieures à la salle des fêtes sur parking avec location du BAR forfait de	112,00
Associations de Vonnas subventionnées par la commune et <u>partenaires la commune</u> , organisant une animation publique avec inscription au calendrier annuel des manifestations	1 gratuité de salle par an sur présentation du projet
Réparation après état des lieux et constat de dégradations mineures (dégradations plus importantes facturation au coût réel de remise en état et des travaux)	193,00

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE ET AFFICHAGE EN DATE DU

1 7 DEC. 2024

Adopté à l'unanimité Pour extrait certifié conforme Le Maire Alain GIVORD

